



NUMÉRO 72

BÉCOS FIGOS

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

DÉCEMBRE
2021



NEZIGNAN -
L'ÉVÊQUE

VIVRE.ENSEMBLE

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Nézignan-l'Évêque et imprimé par nos soins

Directeur de la publication

Edgar SICARD, Maire de Nézignan-l'Évêque

Sommaire

ACCUEIL MAIRIE : 1 RUE DU 4 SEPTEMBRE

Tél : 04 67 90 45 38

Courriel : mairie@ville-nezignan.fr

Accueil :

- Lundi de 09h à 12h et de 14h à 18h
- Mardi et Mercredi et jeudi de 08h30 à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 08h30 à 12h et de 14h à 16h30

POLICE MUNICIPALE

Tél : 04 67 90 45 39

Courriel : police-municipale@ville-nezignan.fr

WWW.NEZIGNAN.FR

FACEBOOK.COM/NEZIGNAN

IG NVE34120

3
Edito

4
VIE MUNICIPALE

7
SÉCURITÉ

9
AFFAIRES SOCIALES

11
URBANISME

12
SPORT

14
CULTURE

17
ZOOM ENTREPRENEURS

18
JEUNESSE

19
VIE ASSOCIATIVE

21
ENVIRONNEMENT

24
OUTILS DE COMMUNICATION

25
AGENDA ET ETAT-CIVIL

26
GUIDE PRATIQUE



Photos : Mairie de Nézignan-l'Evêque, Unsplash, MidiLibre, Hérault Tribune

Textes rédigés par Marie-Aude SICARD

L'EDITO

DOCTEUR EDGAR SICARD
Maire de Nézignan-l'Evêque

Vice-Président de l'Agglo Hérault Méditerranée

Nézignanaises, Nézignanais,

L'année 2021 s'est écoulée et nous avons appris à vivre au rythme de la pandémie. Malgré ce contexte, ces derniers mois ont été marqués par des événements forts tant sur le plan de la modernisation de nos infrastructures que sur le plan des animations.

Vous avez désormais accès à une nouvelle médiathèque qui propose un espace lecture lumineux et aéré ainsi qu'une salle multimédia et un espace d'écoute réservé. Nous souhaitons vous proposer de nouvelles activités dans ce lieu et un planning d'activités trimestriel vous sera prochainement proposé.

En matière de patrimoine, nous continuons d'investir. La place de l'Église a été rénovée afin d'harmoniser le centre ancien et de terminer sa mise en valeur pour la beauté du village et de notre fierté.

Nous souhaitons pouvoir vous proposer plus d'événements dans ce quartier rénové. Nous avons embauché une médiatrice culturelle cet été en ce sens et nous renouvellerons l'expérience.

Un autre motif de satisfaction réside dans la santé de nos résidents à l'EHPAD grâce au sérieux et à la discipline du personnel qui a respecté à la lettre les mesures mises en place aussi contraignantes soient-elles.

En effet, dans ce contexte sanitaire particulier nous nous évertuons à vous apporter tout le bien-être possible. Nous continuons à investir pour votre environnement donc votre confort et votre identité.

Dès janvier, la commission festivité se réunira et vous proposera le planning annuel des manifestations afin que notre village soit de plus en plus vivant.



Nous sommes aujourd'hui tournés vers l'avenir et nous pensons à nos enfants : école, médiathèque et sport.

Nous allons d'ailleurs débiter l'année 2022 par la construction d'un terrain synthétique d'entraînement de Football avant d'envisager une restructuration du site.

Nous pensons aussi à nos anciens avec l'ouverture prochainement d'un espace qui leur sera dédié.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui je l'espère marquera un terme à cette triste période. Les jours heureux reviendront.

Toujours à votre service.

VIE MUNICIPALE

CONSEILS MUNICIPAUX

Le conseil municipal du mardi 21 septembre s'est prononcé sur :

- Une décision modificative sur le budget communal suite à des recettes de fonctionnement supplémentaires qui ont été affectées en grande partie à de l'investissement, notamment des travaux d'électricité et à l'informatisation des salles de classe du groupe scolaire Georges Brassens.
- Un groupement de commandes pour le transport des classes de l'école vers les équipements aquatiques Intercommunaux.
- Un transfert de compétences relatif au soutien des actions de maîtrise de la demande en énergie au Syndicat mixte Hérault Energies.
- Une aide exceptionnelle de 200 euros « Aux vieux crabots » qui se sont proposés de restaurer un véhicule de collection de l'armée acquis par la commune.

Le conseil municipal s'est prononcé jeudi 16 décembre sur :

- le rythme de travail des agents municipaux de 1607 heures par an ainsi que les modalités de récupération de la journée de solidarité : elle sera effectuée sous la forme d'une heure chaque mois pendant sept mois.
- l'instauration des heures complémentaires jusqu'à 35 h pour les agents qui ne travaillent pas à temps complet et supplémentaires au-delà de 35 h.
- l'adoption de l'adhésion à la Mutuelle Nationale Territoriale la plus avantageuse pour les agents avec une participation financière de la commune.
- la création de postes d'agents recenseurs pour le recensement 2022.
- l'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG 34 pour les assurances du personnel.
- la fixation des redevances pour occupation du domaine public (RODP) applicables au 1er janvier 2022.

- la taxe foncière sur les propriétés non bâties : majoration de la valeur locative des terrains constructibles visée au B II de l'article 1396 du GGI.

- L'adoption du règlement intérieur pour la médiathèque de Nézignan-L'Evêque, d'une charte d'utilisation de l'espace multimédia de la médiathèque et d'un règlement intérieur des salles communales de Nézignan-L'Evêque avec fixation de la tarification et de la caution entre 75 et 800 euros.

- la validation du circuit espaces VTT FFC Hérault méditerranée traversant le territoire communal.

- Le transfert de la compétence gestion des eaux pluviales (GEPU) mise à disposition des biens du réseau fluvial.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE



Retour en images sur la cérémonie du 11 novembre 2021 où M. le Maire ainsi que les adjoints de la municipalité de Nézignan-L'Evêque se sont rassemblés pour déposer une gerbe au monument aux morts. M. le Maire et ses élus ont accueilli le commandant de la brigade de gendarmerie pour cette cérémonie. Malgré le mauvais temps, de nombreux Nézignanais

étaient présents pour souligner cette date.

Entretenir le souvenir des combattants et transmettre le devoir de mémoire aux futures générations.

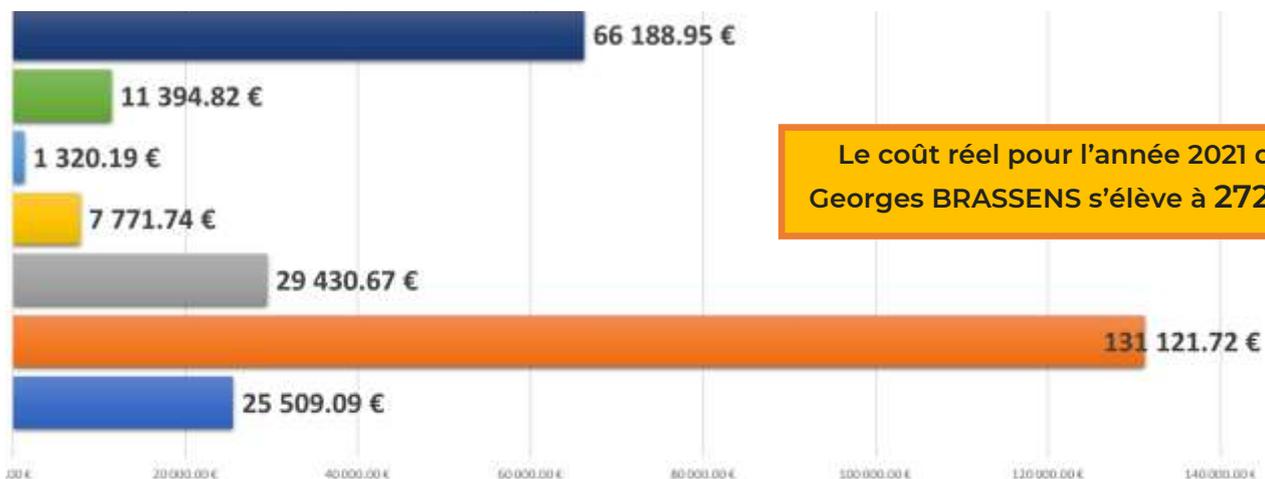
La cérémonie fut simple mais empreinte de dignité.

VIE MUNICIPALE

LE BUDGET DE LA COMMUNE

Le rôle de la mairie dans le fonctionnement de l'école.

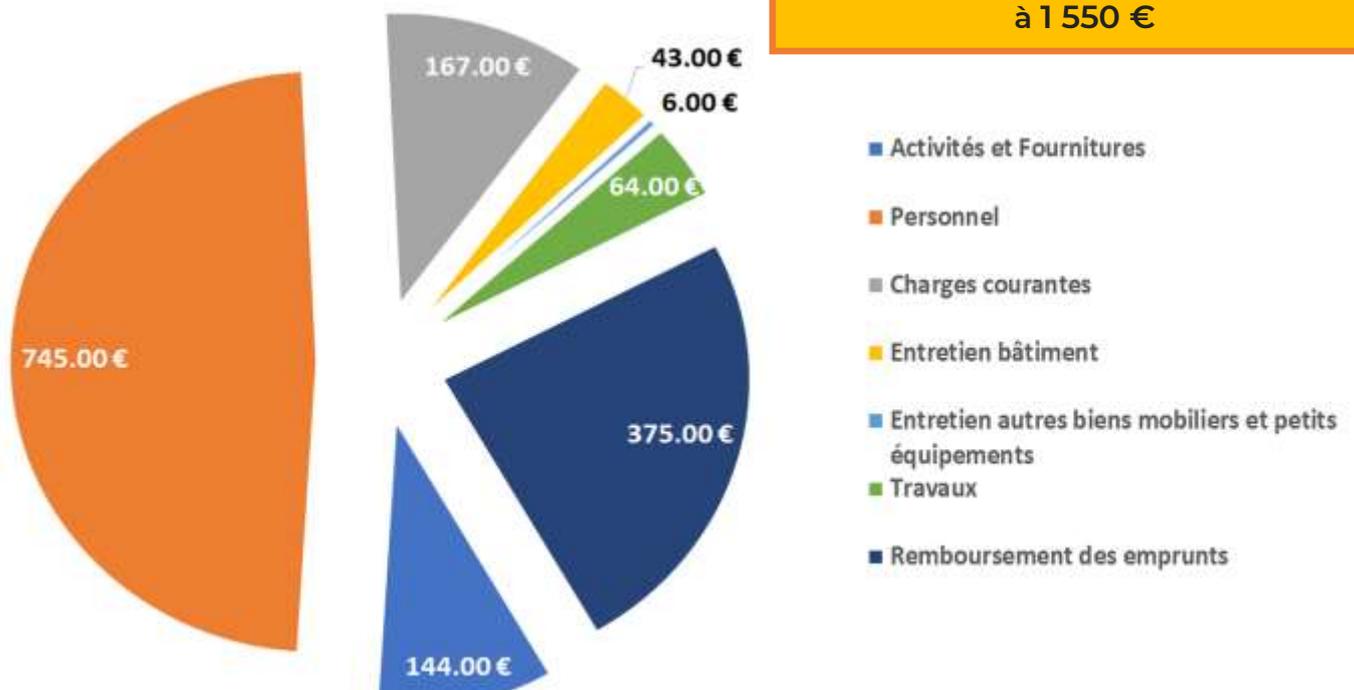
La commune est propriétaire des locaux de l'école et en assure l'entretien. Elle rémunère les agents d'entretien, les animateurs du périscolaire et les ASTEM. Elle assure et organise la restauration des enfants et la garderie (gratuite). La Commune prend aussi en charge le matériel informatique mis à disposition des enseignants, la photocopieuse, le vidéoprojecteur ainsi que tout le petit matériel permettant le bon fonctionnement des classes. Une dotation de 60 € par élève est octroyée aux enseignants pour l'achat de fournitures et de matériel pédagogique.



Le coût réel pour l'année 2021 de l'école Georges BRASSENS s'élève à 272 737.18 €

- Remboursement des emprunts
- Travaux
- Entretien autres biens mobiliers et petits équipements
- Entretien bâtiment
- Charges courantes
- Personnel
- Activités et Fournitures

Le coût réel par élève pour l'année 2021 de l'école Georges BRASSENS s'élève à 1 550 €



- Activités et Fournitures
- Personnel
- Charges courantes
- Entretien bâtiment
- Entretien autres biens mobiliers et petits équipements
- Travaux
- Remboursement des emprunts

VIE MUNICIPALE

LE MARCHE DE NOEL DU VILLAGE

La magie était au rendez-vous lors de cette belle journée.

Ensemble, Associations, Bénévoles, Elus, Commerçants et Exposants ont tous participé au bon déroulement de cette manifestation et c'est votre présence et votre enthousiasme qui confirment la réussite de cet événement festif.



Depuis l'estrade dans la cour, les enfants ont diverti les adultes en proposant des chants appris pour l'occasion.



Démonstration Pom-pom girl par Seven Pulse.



Les exposants ont proposé des créations artisanales et variées.



Les commerçants et les associations se sont impliqués pour la circonstance.



Les enfants ont pu se divertir dans le château gonflable installé dans ce but.



La compagnie Aouta nous a emportés dans son univers avec son spectacle de rue la famille BAUDIOU.

SÉCURITÉ

PERMIS INTERNET

PERMIS INTERNET POUR LES ENFANTS

Les élèves de CM2 qui s'apprêtent à rentrer au collège vont participer à un programme national de responsabilisation afin de **favoriser un usage d'internet plus vigilant et responsable.**

En effet, au collège, les usages et les risques d'internet augmentent et c'est le bon moment pour les préparer. Les parents sont également concernés dans la mesure où ils n'ont jamais ou très peu été exposés aux risques d'internet dans leur enfance.

Ce programme est proposé par la **Gendarmerie et AXA Prévention** et permet aux jeunes d'assimiler facilement les règles élémentaires de prudence et de civilité.

Mis en place par les enseignants sur le temps scolaire

en collaboration avec la Mairie, il se déroulera en 4 temps :

* Intervention en classe du correspondant scolaire de la gendarmerie

* Temps pédagogiques d'apprentissage de l'enseignant avec les élèves

* L'Examen

* La remise officielle du permis internet aux enfants

La première partie de ce projet a eu lieu Vendredi 26 novembre, l'Adjudant BERMOND expert dans la prévention en milieu scolaire a présenté en classe l'opération Permis Internet et a distribué à chaque élève son code de bonne conduite internet.

Les diplômes seront remis par M. Le Maire en janvier prochain.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Limitation de vitesse à 30km/H

Des excès de vitesses récurrents qui mettent en danger les passants rue des mûriers, ont été signalés par des habitants. Suite à cela, et en concertation avec la Gendarmerie, la vitesse dans cette rue est désormais limitée à 30km/h au lieu de 50km/h.

M. Le Maire a très logiquement rédigé et signé ce nouvel arrêté. La mise en application de cette limitation de vitesse sera effective quand la signalisation routière sera mise en place.



SÉCURITÉ

NOUVEAUX ARRÊTÉS MUNICIPAUX



Les trois nouveaux arrêtés Municipaux ont pour objet la préservation et la protection de notre environnement ainsi que la sécurité routière conformément à la législation nationale.

Ces arrêtés sont applicables à compter du 1er octobre 2021.

L'Arrêté municipal N° ERA 64-2021_VOIRIES,

s'applique à la réglementation de la mise sur la voie publique des récipients d'ordures ménagères.

Le non-respect de cet arrêté municipal donnera lieu à un procès-verbal établi par la police municipale et sera passible d'une amende prévue pour les contraventions de première classe en application des articles R25 et R26_6ème alinéa du Code Pénal.

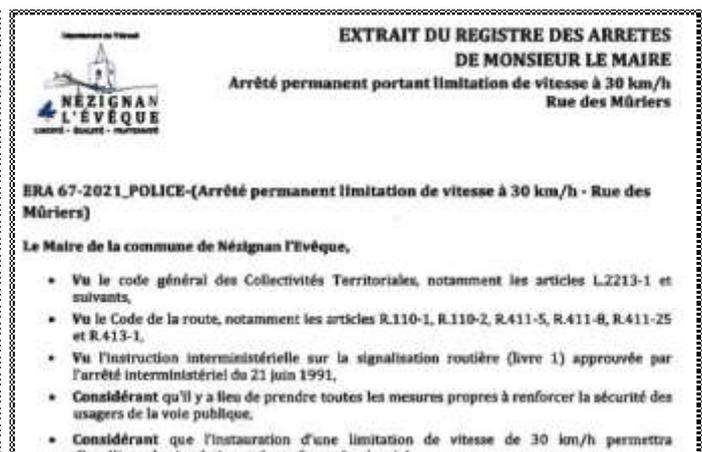
L'arrêté municipal N° ERA 65-2021_POLICE,

s'applique au règlement de police des jardins et espaces verts. La réparation des faits dommageables causés lors de la fréquentation des jardins et espaces verts sera imputée aux personnes responsables, conformément aux articles 1382 à 1386 du Code Civil.

L'arrêté municipal N° ERA67-2021_POLICE,

s'applique au règlement de police instaurant une limitation de vitesse de 30km/h rue des Mûriers.

Tous les arrêtés municipaux sont consultables sur nezignan.fr



AFFAIRES SOCIALES

VISA POUR L'IMAGE ATELIERS D'INITIATION AU NUMÉRIQUE

Nous vous proposons des **ateliers d'initiation au numérique dans le cadre du programme VISA** mené par le CIAS de Pézenas. Ces ateliers ont lieu le lundi dans la salle multimédia de la Médiathèque. M. Eddy Sakir, formateur accueille actuellement tous les lundis 5 retraités motivés !

Le CIAS VISA peut vous prêter gratuitement une tablette tout au long de l'action si vous n'en possédez pas.

Renseignements et inscriptions :

Christelle Blin 0467980615 / 0785109713



CONFÉRENCE NUTRITION

La **Conférence nutrition pour les séniors** a eu lieu le **jeudi 16 décembre** à la **Médiathèque**.

Durant environ 2 heures, Madame Nicole BRAHIER, formatrice

nutrition ARCOPRED a assuré la conférence et a répondu aux questions de l'assistance. Une belle initiative !



CONFÉRENCE NUTRITION

INFOS MEDECIN

La municipalité vous informe que Le **Docteur LEMONCHE** a rompu son contrat unilatéralement deux ans avant le terme et a laissé sa patientèle dans le désarroi.

La mairie cherche activement un nouveau médecin à installer dans le village. Nous vous tiendrons informés des avancées.

Bourse aux jouets



Une deuxième vie pour plus de 100 jouets :

Nous remercions l'ensemble des Néziginois pour leur participation à l'action sociale de la commune.

En donnant ou en achetant des jouets vendus 1 euro symbolique lors du marché de Noël, vous avez participé à la joie de certains enfants tout en donnant une seconde vie à ces jouets.

Ces euros, récoltés au profit du CCAS, permettront aussi de venir en aide aux personnes dans le besoin.

MERCI pour ce geste solidaire et éco-responsable.

AFFAIRES SOCIALES

EHPAD LES AMANDIERS DU BIEN-ÊTRE POUR LES RÉSIDENTS

La santé des résidents a été préservée durant le COVID grâce aux excellentes mesures de sécurité et à la rigueur du personnel. Ceci ajouté aux mesures visant à maintenir l'autonomie de la personne âgée à son domicile, font que les résidents sont plus âgés à l'EHPAD et donc plus dépendants.

Deux postes supplémentaires ont été créés à l'EHPAD afin de pallier l'augmentation de cette dépendance.

Ces deux postes permettent un renfort de 12H par jour afin d'apporter davantage de bien-être aux résidents et d'épauler l'équipe en place.

Le premier poste est un poste de soignant créé grâce aux crédits de l'ARS par rapport au **PATHOS*** accordé en 2020 et le second un emploi jeune en contrat **PEC***.

Grâce à ces recrutements, les résidents pourront obtenir **des réponses d'accompagnement adaptées à leurs besoins** : une aide supplémentaire lors du repas du midi et du soir, un moment d'échange, l'organisation d'un atelier, l'accès à des soins esthétiques...



ATELIER MUSICOLOGIE



ATELIER GYMNASTIQUE ADAPTÉE



ATELIER CHORALE

**Le modèle PATHOS permet de déterminer la prise en charge médicale nécessaire aux résidents. Il fait partie des outils d'évaluation du médecin coordonnateur.*

**Parcours emploi compétences, nouveau type de contrat destiné à favoriser l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.*



Photo : EHPAD - LIETAER Katia

Les activités et intervenants à l'EHPAD les Amandiers :

Des activités sont proposées aux résidents quotidiennement dans le but de renforcer le lien social et d'apporter un soutien aux accompagnants de santé.

LUNDI : Épluchage de légumes, Gymnastique adaptée.

MARDI : Chorale, jeux, décoration, présence de Mélanie esthéticienne le 1er mardi de chaque mois.

MERCREDI : Présence de Fabienne Psychologue et de Sabrina coiffeuse.

JEUDI : Gymnastique douce, loto.

VENDREDI : musicothérapie avec Nora et séances individuelles d'ostéopathie avec Raphaël.

PROJETS 2022

L'année 2022 permettra aussi de nouveaux projets de voir le jour :

Proposition d'Ateliers d'Equithérapie avec Equi-harmonie.

Prise en charge de la douleur en U avec l'intervention simultanée de l'ostéopathe et de la musicologue.

Formation à la nutrition du personnel et proposition d'ateliers aux résidents.

Intervention d'une ergothérapeute.

[Vous pouvez consulter les Comptes rendus du CCAS sur nezignan.fr](#)

NOËL À L'EHPAD

En respectant de manière stricte les règles sanitaires imposées par la situation, les pensionnaires de l'EHPAD Les Amandiers ont joyeusement fêté Noël et ont reçu leurs cadeaux.

URBANISME

TRAVAUX PLACE DE L'ÉGLISE

La Place de l'Eglise rénovée

Les travaux de la Place de L'Eglise sont terminés et ont permis la mise en valeur de ce bâtiment classé. Cette rénovation a mis un terme à la restauration du centre ancien que nous pourrons dorénavant utiliser pour des manifestations telles que le marché de Noël.



PROJET TERRAIN FOOTBALL SYNTHETIQUE

Un terrain de foot synthétique de 60x 40 verra bientôt le jour à côté du terrain actuel. Il sera destiné aux entraînements afin de préserver la pelouse du grand stade et de le réserver aux matchs en attendant une restructuration de l'espace sportif.



LA COURSE DU RELAIS DES VIGNOBLES (RDV)

Remise d'une partie des bénéfices aux restos du cœur

Le 25 novembre dernier, l'association le relais des vignobles a rassemblé ses principaux partenaires et sponsors à la salle des fêtes de Saint-Thibéry afin de remettre un chèque de 1000 euros aux Restos du Cœur.

Le président de l'association Stephan Lopez a rappelé que malgré le contexte sanitaire difficile et les quelques imperfections, les retours sur l'événement sportif qui a rassemblé près de 250 coureurs le 5 septembre dernier ont été très positifs.

Ce projet festif et sportif l'association l'a aussi souhaité fédérateur et solidaire. Lorsqu'il a fallu choisir une association à qui remettre le bénéfice de cette manifestation, les Restos du cœur se sont imposés comme une évidence. C'est donc avec fierté, au nom de tous les partenaires du relais des Vignobles que Stephan Lopez le président de l'association a remis le chèque de 1000 euros à Claude Lopez, représentant la délégation « les restos du cœur » de Pézenas. « Un grand merci pour tous ceux qui sont dans la précarité » a dé-

claré Claude Lopez. « Cette somme c'est une aide inattendue, un plus pour gérer le quotidien des Restos. D'un événement sportif vous avez fait un événement humaniste et solidaire ».

La première édition du relais des vignobles

a tenu toutes ses promesses. Dimanche 5 septembre une cinquantaine d'équipes de 5 coureurs et coureuses s'est donnée RDV sur la ligne de départ à Saint-Thibéry. Ils ont traversé les villages étapes de Florensac, Bessan, Montblanc, Nézignan-l'Evêque avant de franchir la ligne d'arrivée à Saint-Thibéry. Une centaine de randonneurs a quant à elle participé à la rando « le relais de vignobles » avec une halte gourmande au domaine de la Condamine.

Des remerciements ont été adressés aux maires de Saint-Thibéry, Florensac, Bessan, Montblanc, et Nézignan-l'Evêque qui ont fait confiance à l'association dès le début du projet « la course du relais de vignobles » ainsi qu'aux principaux sponsors : CRB Eiffage, Pera Pellenc, LLari, Paradise Bou-tik et GGL Aménagement.

Pour la 1ère édition Les équipes gagnantes sont:

Catégorie femme : athlétisme Pézenas

Catégorie homme: Team L Run

Catégorie mixte: Les Cagarols du TAM

Les trois équipes de chaque catégorie sont montées sur le podium pour recevoir leurs récompenses.

Toute l'équipe du Relais Des Vignobles vous donne rendez-vous le 4 septembre prochain pour la deuxième édition du Relais des vignobles au départ de Florensac.



Stephan Lopez le président de l'association a remis le chèque de 1000 euros à Claude Lopez, représentant la délégation « les restos du cœur » de Pézenas.

#Saintthibéry #Florensac #Bessan #Montblanc #Nézignanlevêque

SPORT

LE RELAIS DES VIGNOBLES SOLIDAIRE



Les membres de l'association et les bénévoles ont travaillé main dans la main pour Nézignan et pour le RDV.



Nous remercions les bénévoles qui ont participé activement à cette journée et en particulier l'ESN ainsi que nos partenaires dont le **Domaine de la Condamine L'Evêque** qui a accueilli les marcheurs pour une halte gourmande.

DÉAMBULATION PHOTOGRAPHIQUE

Samedi 2 octobre, M. le Maire, Edgar SICARD accompagné des élus en charge de cette manifestation, Marie-Aude SICARD et Jacques PUCCIO, ont inauguré l'exposition photographique "Vieux village". Les prix préalablement désignés par le jury ont ensuite été remis aux lauréats devant un public averti.

Emmy DEBRAC a remporté le premier prix du jury enfant ainsi qu'un bon d'achat à Intersport,

Michel GODEFFROY a remporté le premier prix du jury adulte et des bons d'achat à l'épicerie "chez Mika" et à la boulangerie "Les Gourmandises de Rose".

Le prix spécial du Maire a été attribué à Mme **Pascale CHEVALLEY** qui remporte un soin à L'institut Bio.

Nous tenons à féliciter les lauréats et à les remercier pour leur participation ainsi que tous les participants !

Nous nous réjouissons du nombre et de la diversité des photos reçues pour cette deuxième édition.

Cette manifestation s'est terminée autour d'un apéritif offert par la municipalité.

Pendant la durée de l'exposition photographique qui s'est tenue jusqu'au 31 octobre, les visiteurs ont voté pour élire le prix du public adulte et le prix du public enfant.

Edith ESTHEVE a remporté le prix du public adulte et **Melissa DEBRAC** le prix du public enfant. Ces deux gagnantes se sont également vues remettre des bons d'achat.

A l'année prochaine !



Photo : Hérault Tribune - GREFFIN Elodie



Prix du jury « Adulte »
Michel GODEFFROY



Prix du Maire
Pascale CHEVALLEY



Prix du jury « Enfant »
Emmy DEBRAC



Prix du public « Enfant »
Melissa DEBRAC



Prix du public « Adulte »
Edith ESTHEVE

RENCONTRE D'AUTEURS

Pour la 3^{ème} année consécutive, toutes les classes de l'école Georges Brassens vont rencontrer un auteur-illustrateur et participer à une animation soit au sein de l'école, soit pendant le festival Tapatoudi du 21 mai.

En effet, cette année, le projet avec l'association Tapatoudi, qui a pour but de promouvoir la littérature jeunesse et le livre est étendu avec des rencontres d'auteurs prévues à la Médiathèque.

Lundi Matin, les classes de grande section et CP de l'école ont rencontré l'auteur-illustrateur Max Ducos. Au cours de cette rencontre, l'auteur a notamment présenté ses œuvres et a proposé un atelier d'arts plastiques ainsi qu'un travail sur le château d'eau de Nézignan.

A 17H30, après un goûter offert par la municipalité, l'auteur a été accueilli par M. le Maire à la Médiathèque afin de rencontrer les enfants et leurs parents.

Max Ducos est un artiste complet

qui a suscité l'intérêt des petits comme des grands pendant près d'une heure trente.

Dans un premier temps, Valérie présidente de l'association Tapatoudi a présenté l'auteur et son univers. Ensuite, Max Ducos nous a parlé de son style d'écriture : « ...J'écris avec une musique. Par exemple, je préfère écrire le mot "rigola" à "railla" ...»

L'auteur a exprimé sa volonté que tous les enfants aient envie de lire ses ouvrages et qu'ils ne soient pas réservés qu'aux «bons élèves».

Il a ensuite détaillé son parcours, de la première expo confidentielle de ses peintures à l'huile à 18 ans, à la fac d'arts plastique, jusqu'à l'obtention du concours de l'Ecole nationale supérieure des arts décoratifs.

Max Ducos a ensuite partagé avec nous la joie qu'il ressent lorsqu'il écrit et reçoit une lettre d'enfant et puis a répondu à toutes



les questions spontanées et parfois pointues des enfants ainsi qu'à celles des parents !

« Combien de temps pour écrire un livre ? Est-ce que vous commencez par les visuels ou par le texte ? futurs projets ?... »

Un jeu a ensuite été proposé aux enfants : reconnaître l'ouvrage duquel sont tirées les images présentées. Des échanges ont suivi autour de ces images, autour des différents ouvrages de l'auteur ainsi que de leurs univers.

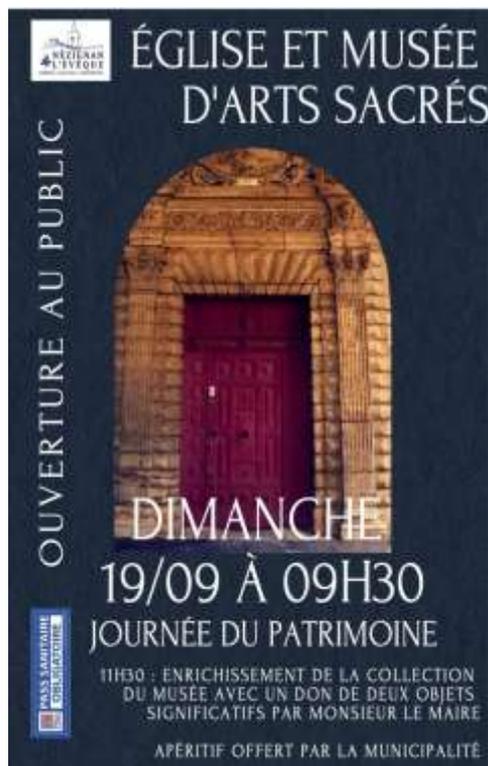
Les enfants se sont montrés curieux et attentifs. Il s'en est suivi une séance de dédicace au cours de laquelle Max Ducos a pris le temps de proposer une illustration personnalisée à chaque enfant, sur chaque livre.

Suite à cette rencontre conviviale, vous retrouverez prochainement une sélection de 5 ouvrages de Max Ducos à emprunter à la médiathèque.



UNE NOUVELLE RENCONTRE D'AUTEUR PREVUE EN JANVIER 2022

JOURNÉE DU PATRIMOINE



Dimanche 19/09, dans le cadre des journées Européennes du patrimoine, l'Eglise Sainte-Madeleine et le Musée des Arts sacrés ont accueilli un public nombreux qui ont pu notamment assister à l'enrichissement du Musée des Arts Sacrés.

M. le Maire a remis au

Musée un livre datant de 1640 (don de M. DURAND) qui retrace les activités du diocèse ainsi qu'un moule à hosties (don anonyme).

Cette cérémonie s'est terminée autour d'un vin d'honneur.



Ouverture de la Médiathèque.

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de la Médiathèque le lundi 11 octobre.

Les agents ont sélectionné de nombreuses nouveautés adaptées à tous les âges qui sont déjà disponibles à la médiathèque.

Nous vous rappelons que la Médiathèque reste ouverte aux horaires habituels :

du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14h à 18H.

Toutes les mesures sanitaires sont respectées afin de vous recevoir

dans les meilleures conditions.

Estelle et Céline vous attendent avec impatience !



LA MEDIATHEQUE

ZOOM ENTREPRENEURS

SI VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER D'UN REPORTAGE, CONTACTEZ LA MAIRIE.

HÔTEL SAINT-ALBAN 3*

Philippe et Nadia, ont finalisé la rénovation de l'hôtel débutée il y a 4 ans. Ils ont souhaité créer une ambiance qui invite à se ressourcer et à se détendre dans un style contemporain, tout en conservant l'authenticité et l'âme du lieu. Leurs sources d'inspiration sont autant leurs voyages en Europe, en Afrique, en Grèce, au Maroc, en Algérie qu'une rénovation anté-



rieure d'un établissement de 53 chambres réalisée par une architecte et Philippe dans le cadre de ses fonctions précédentes.

ARNAUD HEMERY

Autodidacte, Arnaud HEMERY façonnait le bois depuis toujours. Après des années en tant que commercial et directeur commercial, il décide de faire de sa passion son métier, obtient un diplôme de niveau V en charpente, ossature, couverture et s'installe en 2009 en tant qu'Artisan Menuisier.

Arnaud HEMERY emménage à Nézignan-l'Evêque, son coup de cœur en 2018. En effet, Nézignan-l'Evêque représente pour lui et sa compagne un équilibre : sa taille humaine, sa proximité entre habitants, son cadre de vie harmonieux...

Après une carrière (15 ans) de Directeur de l'École de sports au club Méditerranée, puis de chef de village et enfin Directeur de domaine du Gouverneur et des 5 golfs à Lyon, Philippe avec sa



compagne Nadia, professeur des écoles et passionnée de décoration ; sont tombés sous le charme de Nézignan-l'Evêque, de son cadre de vie et ont décidé de reprendre ensemble l'hôtel Saint-Alban.

Cette idée est née d'un besoin de proximité avec la clientèle, d'une envie de travailler dans un esprit

d'équipe et familial.

Nadia, et Philippe s'entraident et se répartissent les rôles : Nadia, prend davantage en charge la gestion du restaurant et du personnel et Philippe davantage la gestion globale.

Ils sont soucieux d'utiliser des produits de qualité, locaux et biologiques autant que possible tel que le miel de Bessan et la confiture de figes de Nézignan-l'Evêque !

Ils se fournissent auprès de maraichers bio Bessanais et fabriquent leur propre confiture de Mirabelles et d'oranges amères...

31, route d'Agde
TÉL : +33 (0) 4 67 98 11 38
hotel-saintalban.com
INFO@HOTEL-SAINTALBAN.COM

RETROUVEZ LES ARTICLES SUR INSTAGRAM EN « STORY À LA UNE »
ET SUR NEZIGNAN.FR

Il propose aujourd'hui ses services en menuiserie pour tous vos travaux bois : en menuiserie d'intérieur : pose de parquet, placards, dressing...

en menuiserie d'extérieur : terrasses, bois, pergola, pool house, bardage, carport

Arnaud HEMERY compte s'appuyer sur la qualité de son travail ainsi que sur son sérieux pour se développer localement. Récemment, à la demande de la commune, il a rénové l'aire de jeux située dans la cour des maternelles.

Nous le remercions pour son travail et lui souhaitons bonne continuation !

Retrouvez Arnaud HEMERY sur Facebook : tout travaux bois. Vous pouvez le joindre au 0645143270



SPECTACLE DE NOËL A L'ÉCOLE

Les classes de GS-CP et de CP ont pu assister au spectacle drôle et interactif intitulé « le père Noël a perdu la boule » durant lequel une petite fille se retrouve dans la salle des potions magiques et constate que c'est la panique dans l'atelier du Pôle Nord : le Père Noël a perdu la boule.

Elle va tout tenter pour sauver Noël. Pour cela, elle rencontre des personnages loufoques tels qu'un yéti sportif, un robot en manque d'énergie, un lutin commandant chef et même le vilain père Fouettard.

Les enfants ont participé activement à cette représentation qui les a entraînés dans un univers magique et loufoque.

Le père Noël s'est ensuite rendu à l'école Georges Brassens afin de rencontrer toutes les classes et de remettre des pochons remplis de surprises à tous les enfants présents.



Les enfants ont ri et dansé, chanté des chansons au Père Noël. Certains ont même pu se faire photographier avec le Père Noël.

Les vacances peuvent à présent commencer ! **Pour les enfants absents, les parents pourront récupérer en Mairie les pochons à partir du lundi 20 décembre.**



Photos : Sylvie BEAUPRE

REPRISE DES EMPRUNTS À LA MEDIATHÈQUE

Une visite par quinzaine à la Médiathèque pour les classes de l'école Georges Brassens

La reprise des emprunts a débuté par l'accueil des petits et moyens.

Ils ont été reçus par Céline et Estelle qui leur ont présenté les locaux et expliqué le fonctionnement de la Médiathèque.

Les enfants étaient curieux de découvrir ce nouveau lieu et impatients de sélectionner un ouvrage. Ils ont aussi beaucoup apprécié le nouveau mobilier à leur taille.

Chacun est reparti avec un ouvrage. **Prochain RDV dans 15 jours pour de nouvelles trouvailles...**



Photos : Audeline DUSFOUR & Céline HENRY

VIE ASSOCIATIVE

CHANGEMENT AU COMITÉ DES FÊTES UN NOUVEAU BUREAU EST ELU

Le comité des fêtes fait peau neuve. Sylvie **Beaupré**, la nouvelle présidente, veut faire "vivre le village avec des nouveautés". Avec **Maurad N'Milly**, secrétaire, et **Isabelle Anguera**, trésorière, elle a réécrit les statuts et les a déposés en préfecture.

La première occasion de faire briller le nouveau comité sera le marché de Noël, le 4 décembre prochain, avec truffade, vin chaud, marrons grillés, chocolat. **Gaëtan**, membre du comité, a ouvert un atelier de création de sujets en bois qui seront mis en vente ce jour-là. Les petites mains volontaires se sont mises au travail le



samedi 20 novembre. Au mois de février, le 12 ou le 19, un show Cabrel, entrée gratuite, animé par Maxime Jallon, sera offert aux Né-zignanais. À cette occasion, des tapas seront proposées. Selon les prescriptions en vigueur à cette date au regard de la pandémie, une jauge sera appliquée. Au milieu du printemps, le 14 ou le 21

mai, dans un souci de cohésion et de solidarité, une fête sera organisée avec les autres associations et les parents d'élèves. Une corde fabriquée sur place permettra à deux ou plusieurs équipes de s'affronter dans une compétition olympique oubliée depuis un siècle. Un marché de producteurs accompagnera ces festivités. Les fêtes de la Saint-Jean et du village restent aussi un moment fort dans la vie de Né-zignan l'été, elles seront reconduites.

*Texte et photos :
MIDI LIBRE - Bernard ROLLAND*

ETOILE SPORTIVE NEZIGNANAISE FOOTBALL

210 licenciés et 13 catégories

Le calendrier de l'ESN 2022 sera disponible à partir de janvier grâce à la participation des sponsors. Nous espérons que vous lui réserverez le meilleur accueil et vous dévoilons d'ores et déjà **LA** photo collective !

Remise des cadeaux

L'ESN offre des cadeaux de Noël à ses joueurs de U6 à U17 (de 5 ans à 16 ans). Compte tenu de la situation sanitaire, les cadeaux seront remis pendant les entraînements. Les plus petits ont reçu un sac de sport et les plus grands un maillot « thermique ».



Photos : ESN

VIE ASSOCIATIVE

SEVEN PULSE

Le 5 et 6 mars, l'association Seven Pulse vous proposera un **Week-end stage de découverte ouvert à tous (adhérents et non adhérents)** Modern jazz, Street jazz, Hip-hop.

Les cours seront dispensés par Mailys TOSELLO professeur diplômée d'état et Benjamin CAROSONE danseur et professeur de hip-hop.

Différents niveaux vous seront proposés à partir de 9 ans et plus.

Les modalités d'inscription et de tarifs vous seront communiquées ultérieurement. **Restez connectés sur Facebook Association Seven Pulse**

Estelle 06 30 80 25 22

STAGE DE DANSE



LE FOYER RURAL

L'association recherche un (e) :

- * Animateur anglais
- * Animateur randonnées

vous pouvez contacter **Christine FERCOT** Présidente de l'association du foyer rural.

Mail : fr.cael.nzgn@gmail.com ou tél: 06 03 89 72 91

Danse :

Dans une ambiance caribéenne, fun... musiques rythmées et festives.

Florence vous propose de nous réunir 1 vendredi soir par mois pour commencer.

Apprentissage de step (pas) de danses simples en groupe.

Chorégraphie accessible aux débutants, une activité dynamique pour tous !

Bonne ambiance assurée!



RETROUVEZ LE PLANNING DES ACTIVITÉS PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION DU FOYER RURAL SUR NEZIGNAN.FR

ENVIRONNEMENT

RANDONNÉE PROPRETÉ

Le 20 novembre dernier, un grand nettoyage des abords de Nézignan-l'Evêque a eu lieu grâce aux participants de la randonnée propreté. Cette randonnée, organisée par les parents d'élèves et la Mairie a réuni 80 personnes: parents et enfants tous motivés pour nettoyer Nézignan ensemble.

L'objectif de cet événement était d'allier l'éveil des enfants au respect de la nature, collecte des déchets et balade en famille.

Il a aussi permis de faire le lien avec le projet préservation de l'environnement mené par l'école en partenariat avec le SICTOM.

C'est dans la bonne humeur et l'entraide qu'a eu lieu cette collecte de déchets. Nous remercions particulièrement les parents

d'élèves et tous les participants pour ce moment partagé.

Nous remercions aussi M. Lett, pour ses conseils avisés qui après avoir organisé des randonnées propreté pendant des années nous a passé le relai.

Merci aussi AU SICTOM pour sa participation ainsi qu'à RESCUE OCEAN pour le prêt de sacs en toile de jute et de seaux. Et merci à l'épicerie Chez Micka d'offrir des crêpes aux enfants ayant participé.

Nous vous donnons RDV l'année prochaine !



VILLAGES FLEURIS

LE LABEL RÉCOMPENSE LE VILLAGE

Classement de Nézignan-l'Evêque village fleuri : 2 fleurs

Le label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal.

Suite à la visite du jury le 8 juillet, nous avons conservé deux fleurs. Le jury a apprécié de découvrir le contexte identitaire du village, l'évolution progressive des aménagements ainsi que les dernières créations réalisées en collaboration avec les agents de l'Agglomération.

Il a relevé en particulier :

- les nombreuses animations proposées dans le cadre d'actions culturelles telles que la déambulation photographique ou la réalisation de la fresque de l'école.
- La bonne répartition du végétal sur la commune, l'emploi de plantes mellifères et de végétaux adaptés au climat.
- Les pratiques environnementales engagées pour une meilleure gestion écologique des espaces verts : paillage, désherbage ...
- L'engagement dans le « zéro phyto »
- Le travail collaboratif avec les agents de l'Agglomération

Pistes d'amélioration :

- Poursuivre la végétalisation en pleine terre, le fleurissement spontané en pied de murs, l'emploi de grimpantes notamment dans le centre historique.

- Développer davantage les pratiques environnementales mises en place pour une meilleure gestion écologique des espaces verts sont encouragées : gestion de l'arrosage, traitement des déchets...

- Revoir Le positionnement des conteneurs restés sur la voie publique en journée qui dévalorisent l'espace public.

Le jury nous encourage à poursuivre des projets de valorisation à l'Eglise Sainte Madeleine, à l'Espace Papanou au jardin botanique ainsi qu'à l'arboretum.



ABRI A VELO

Un nouvel abri pour les vélos !

Afin d'encourager l'utilisation des vélos pour se rendre à l'école et à la médiathèque notamment, un parking pour vélos avec un râtelier a été aménagé dans la cour de la médiathèque.

Ce parking pour vélos est accessible à tous du lundi au vendredi entre 7H et 18H.



JARDINS PARTAGÉS

Qu'est ce qu'un potager partagé ?

Un espace commun où l'on cultive en partageant des moments, des connaissances, des tâches... Un premier petit potager partagé a été installé devant l'école Georges Brassens.

Un peu de patience, bientôt vous pourrez vous servir en choux, salades, betteraves, plantes aromatiques...



FAVORISER LA BIODIVERSITÉ



Après arrachage de la haie à espèce unique, une haie mal en point qui demandait beaucoup d'entretien, **une haie libre, constituée de plusieurs espèces a été plantée aux abords du parcours de santé.**

Cela permettra de favoriser la biodiversité car cette multitude d'espèces permet non seulement d'apporter de l'originalité et des variations au niveau des formes et des couleurs, mais aussi d'accueillir des insectes, oiseaux et autres animaux.

En favorisant la biodiversité, La haie variée permet également de réduire le nombre de maladies et l'utilisation de produits de traitement néfastes à l'environnement.

36 NOUVEAUX ARBRES PLANTÉS

Dans le cadre du plan départemental « **8000 arbres par an** » et à la demande de la municipalité, le département de l'Hérault a fait don de 36 arbres à la commune qui ont été réceptionnés par les agents des espaces verts.

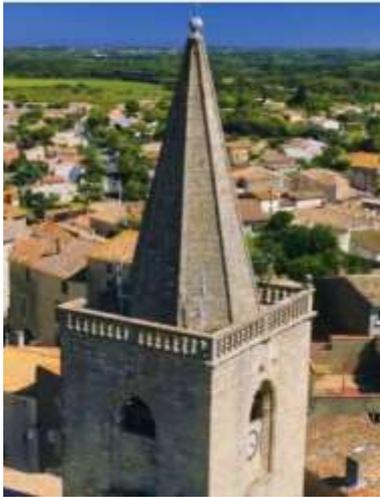
En concertation avec M. le Maire les équipes ont d'ores et déjà planifié les travaux de plantation.

Cette démarche à caractère environnementale s'inscrit dans une optique d'amélioration de la qualité de l'air et du bien vivre dans notre village. Protection solaire, drainage des eaux de pluies mais aussi abris et nourriture pour les oiseaux et autres animaux.



OUTIL DE COMMUNICATION

LA MAIRIE - ÉDUCATION & JEUNESSE - SOLID



NEZIGNAN, UN VILLAGE CONNECTÉ

SITE INTERNET, FACEBOOK ET INSTAGRAM

Vous êtes de plus en plus nombreux à suivre l'actualité du village à travers son site Internet et ses réseaux sociaux. En plus de l'actualité chaude, vous pourrez à travers nos diverses publications vous informer mais également découvrir par exemple les entreprises locales, les projets éducatifs de l'école et l'action municipale au quotidien. Nos réseaux sociaux **Facebook et Instagram** sont également des vecteurs de communication et de promotion privilégiés par un grand nombre d'entre vous. Merci à tous de vous montrer si nombreux à nous suivre !

Actualités du site internet : nezignan.fr



ACTUALITÉS

Présentation d'Arnaud Hemery et de son activité.



ACTUALITÉS

Cimetière et Concessions



ACTUALITÉS

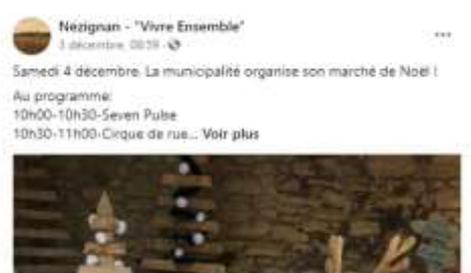
Randonnée propreté du 20 novembre

facebook

@facebook.com/nezignan



Nézignan - "Vivre Ensemble"



Instagram

Nézignan - "Vivre Ensemble"



AGENDA & ETAT-CIVIL

AGENDA



* Recensement de la population du 20 Janvier 2022 au 19 février 2022.

* Les élections :

Si vous n'êtes pas encore inscrits sur les listes électorales et pour voter en 2022, vous pouvez le faire :

- Jusqu'au 4 Mars 2022 pour l'élection présidentielle.
- Jusqu'au 6 Mai pour les élections législatives.

* Les deux tours de l'élection présidentielle :
10 et 24 Avril 2022.

Les deux tours des élections législatives :
12 et 19 Juin 2022.

ETAT-CIVIL



Décès :

Mme BRIAND Aline, Eve,
Cécile

M. MARRAZZA Antoine, Mario

Mme LECOZ Annick,
Germaine épouse MARTI

Mariage :

M. BROUSSE Antony
et Mme PERRIER Joséphine,
Rose, Félicie

Naissance :

FABRY Nina, Violette, Danielle
ARAZO Inès, Elise, Martine, Gisèle

LOPEZ Livio, Etienne, Manuel
BOULGHALGH Yemna

EMILE BOWDEN Lucie, Madeleine, Gisèle

MARTEL Léa, Victoire, Manon

GUIDE PRATIQUE

SERVICES DIVERS

ASSOCIATIONS	SERVICES DIVERS
ANIMAGE Association d'animation 04 67 90 45 25 ehpad@ville-nezignan.fr Présidente : Marlène MARTINEZ	CABINET MÉDICAL 321, avenue de Pézenas - 04 48 52 02 20 CABINET DE PSYCHOLOGIE - Chrystel DUNY 28 ter rue des Mûriers - 04 67 89 70 13 CABINET D'OSTÉOPATHIE - Raphaël GIRAL 5 avenue d'Agde - 04 34 33 52 62 raphael.giral@gmail.com
COMITÉ DES FÊTES & SPECTACLES 06 83 11 88 59 fetonsnezignan@gmail.com Présidente : Sylvie BEAUPRE	LA PETITE VOYAGERIE 6, domaine les Montjongs - 07 57 40 75 47 valerie@lapettevoyagerie.fr
CONFÉRIE DES BECOS FIGOS Association Gastronomique 04 67 98 86 43 becosfigos34120@gmail.com	LES GOURMANDISES DE ROSE 13 Avenue d'Agde - 09 81 12 88 10
ÉTOILE SPORTIVE NÉZIGNAISE Club de Football Président : Bernard BALDY 04 67 98 86 43	LE TAXI JV 34 149, Domaine de la Figuerate - 04 67 21 28 98
ÉCOLE D'ARTS MARTIAUX - AÏKIDO 04 67 98 89 18 antsmartiauxnezi- gnan34120.sportsregions.fr Présidente : Bienvenida BLANQUER	LA CINQUIÈME SAISON - Artisan fleuristes spécialisé 07 69 57 39 - la-cinquieme-saison.fr
LE SOUVENIR FRANÇAIS Association Patriotique 04 67 26 49 70 sf.34550@gmail.com Président : Emmanuel GARCIA	MARIACHIS SARL 8, rue Fontvieille - 06 03 95 00 18 - contact@casamex.fr
LES VIEUX CRABOTS Association de rénovation 06 24 04 44 30 gerard.martinez0782@orange.fr Président : Gérard MARTINEZ	RESTAURANT BAR L'EDEN 3, avenue d'Agde - 06 58 29 74 15
NEZIGNAN AU FIL DES ANS Association Patrimoine 07 89 20 99 22 nafd1905@orange.fr Président : Anthony AUBOIROUX	ROQUES PNEUS 18, avenue d'Agde - 04 67 98 15 18
SEVEN PULSE Club de danse & fitness 06 30 80 25 22/04 67 00 48 81 sevenpulse@hotmail.fr Présidente : Estelle GARRIC	WISEAS MARKETING DIRECT 4, rue seur Saint Jean - 04 67 90 43 86 - wiseas@wiseas.fr
ASSOCIATION DU FOYER RURAL Association de loisirs 06 03 89 72 91 fr.cael.nzgn@gmail.com Présidente : Christine FERCOT	X1 RACING SUSPENSION 25, rue des Mûriers - 04 67 32 88 25 contact@x1-racing-suspension.com
	AGENCE EVENEMENTIELLE - YOU HAVE A DREAM 1 chemin de Saint Alban - 06 83 66 63 05 - agence.yhad@gmail.com
	SERVICES INTERCOMMUNAUX
	RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS
	Jour de ramassage : le 2ème lundi du mois
	ATTENTION ! Le dépôt des encombrants est limité à 1m3 / passage 04 67 90 90 74 (sur rendez-vous)
	DÉCHETTERIE
	Route de Bessan - 34630 Saint-Thibéry Horaire du lundi au samedi : 08h30-12h et 14h-17h30 (les derniers entrants jusqu'à 11h45 le matin et 17h15 l'après-midi).
	COLLECTE DES DÉCHETS
	Biodéchets : Tous les samedis.
	Déchets recyclables : Tous les jeudis.
	Ordures ménagères : Tous les mercredis.
	Déchets recyclables : Tous les jeudis.
	
	

**DE JOYEUSES
FÊTES
ET
UNE BONNE ANNÉE, 2022
A VOUS TOUS
PRÉNEZ SOIN
DE VOUS**



Département de l'Hérault

